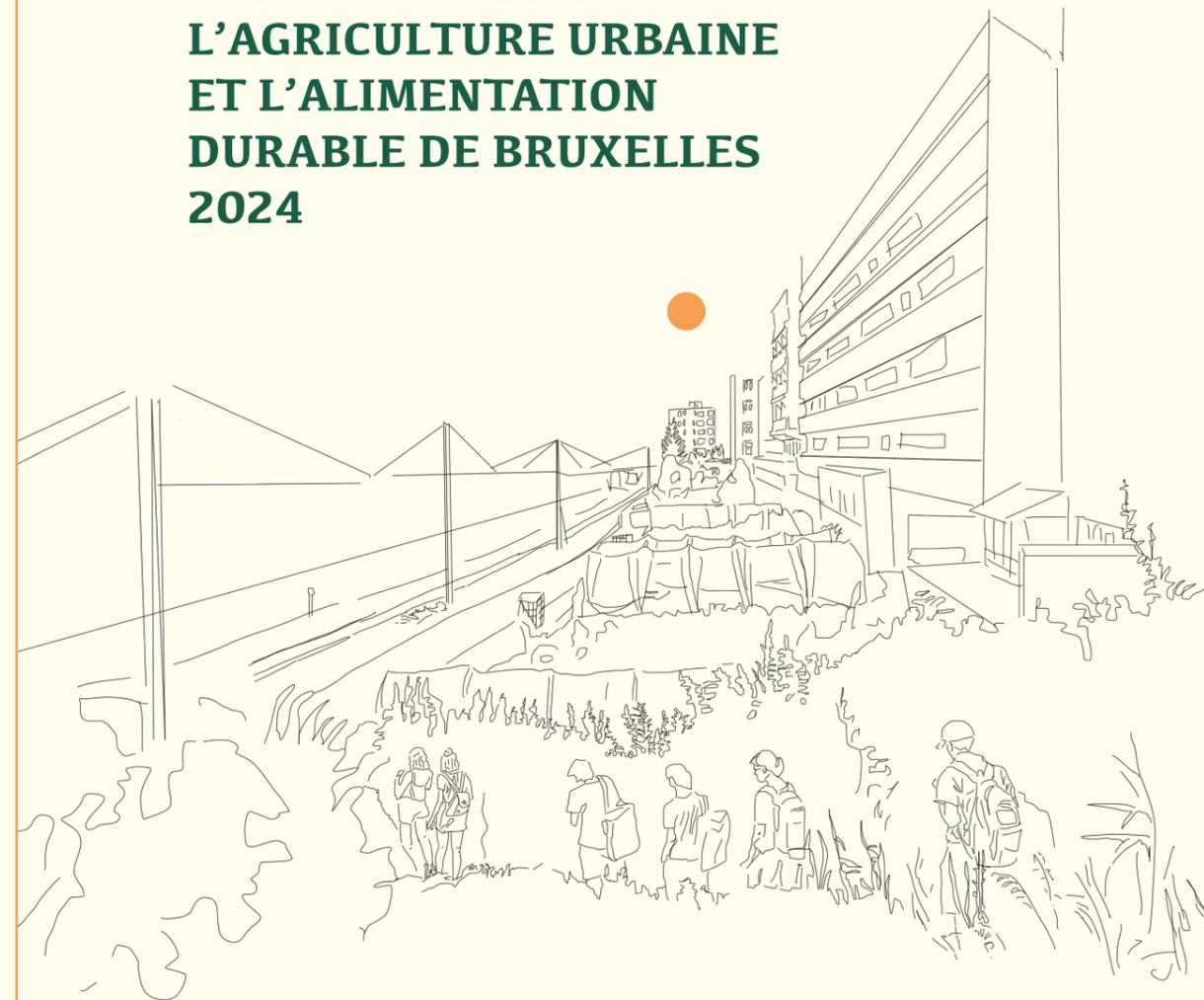




RAPPORT DE CONFÉRENCES

**ÉCOLE D'ÉTÉ SUR  
L'AGRICULTURE URBAINE  
ET L'ALIMENTATION  
DURABLE DE BRUXELLES  
2024**



# INTRODUCTION

**L'Ecole d'Été sur l'Agriculture Urbaine et l'Alimentation Durable de Bruxelles est un rendez-vous incontournable pour les passionné·es et les professionnel·les de l'agriculture urbaine.**

**Pensé comme une interface neutre entre Sciences et Société, cet espace d'échanges, de mise en débat et de réseautage mêle apprentissages théoriques et pratiques autour des enjeux bruxellois et mondiaux de l'agriculture (péri-)urbaine et de l'alimentation durable.**

Concrètement, l'Ecole d'Été sur l'Agriculture Urbaine et l'Alimentation Durable de Bruxelles, ce sont des interventions multiples mettant en avant l'état de la recherche sur la thématique du jour, des témoignages inspirants, des débats participatifs, des visites de projets et des rencontres d'acteurs·rices du secteur en petits groupes.

La 5e édition a eu lieu les 22 et 23 mai 2024 et a été coordonnée par le Laboratoire d'Agroécologie de l'ULB et l'asbl Rucola. Riche en échanges et en réflexions, elle s'est intéressée de plus près à la viabilité des projets professionnels d'agriculture urbaine, ainsi qu'au soutien des pouvoirs publics locaux pour le secteur :

• **Mercredi 22/05 - Santé du secteur bruxellois de l'agriculture urbaine** : exploration de (nouveaux) modèles professionnels.  
*A quoi ressemble l'agriculture urbaine professionnelle à Bruxelles ? Quels sont les impacts de ces projets (professionnels) d'agriculture urbaine ? Quels sont les enjeux et les besoins actuels du secteur ?*

• **Jeudi 23/05 – Les pouvoirs publics locaux** : des acteurs-clés pour le soutien à l'agriculture urbaine et à l'alimentation durable ? *Quelles sont les dynamiques en cours au sein des communes et des CPAS pour soutenir ces secteurs ? Quelles sont les leviers à leur disposition et les types de soutien qu'ils proposent ? Quelles difficultés pour un pouvoir public de porter/soutenir ce type de projets ?*

Envie d'en savoir plus sur ce qu'il s'est dit et de découvrir qui sont nos intervenant·es ? On vous dit tout dans les pages suivantes !

Ce document est le fruit d'un travail à 4 mains réalisé par une chercheuse (Léna De Brabandere – Laboratoire d'Agroécologie de l'ULB) et par une illustratrice et graphiste (Romane Kolb – ROMKO Illustrations).

Bonne lecture



# UNE PETITE PRÉSENTATION DE NOS INTERVENANT·ES

Nos intervenant·es sont des chercheuses, des acteurs de terrain, des administrations et des associations.

## Jour 1



### Laura S. Herman

est chargée de communauté à la Fédération Bruxelloise des Professionnel·les de l'Agriculture Urbaine (FedeAU). Elle a facilité les échanges de la matinée du mercredi 22-05.



### Gaëtane Charlier

est chargée de plaidoyer et coordinatrice de la FedeAU qui a pour mission de représenter le secteur et de renforcer les liens entre ses membres.



### Olivier Lefebvre

est co-fondateur et gérant de Perma-projects, qui accompagne des projets professionnels de maraîchage en sol vivant en Wallonie, de leur installation jusqu'à leur autonomie.



Permaprojects  
Fermes agroécologiques



### Francesca Baldin

est chargée de projet SPG (Système Participatif de Garantie) au réseau des GASAP (Groupements d'Achat Solidaires pour l'Agriculture Paysanne) qui soutiennent la vente directe entre producteur·rices et mangeur·euses.



### Amandine Vandormael

est directrice de l'asbl Refresh, un projet d'économie sociale alliant maraîchage, restauration, insertion socio-professionnelle et formation professionnalisante aux métiers de l'alimentation durable.



### Francisco Davila

est chercheur au sein du Laboratoire d'Agroécologie de l'ULB sur le projet L[ag]UM, un projet de recherche-action-participative qui s'intéresse à l'écosystème bruxellois de l'agriculture urbaine.



## JOUR 2



### Léna De Brabandere

est chercheuse au sein du laboratoire d'Agroécologie de l'ULB sur le projet L[ag]UM, un projet de recherche-action-participative qui s'intéresse à l'écosystème bruxellois de l'agriculture urbaine.

**ULB**



### Antoine Gérard

est chargé de mission chez Terre-en-Vue qui a pour mission de faciliter l'accès à la terre pour les agriculteur-rices.



### Pol Billion

est coordinateur de projet agriculture urbaine et alimentation durable à la Ville de Bruxelles.



### Thimothée Collin

est coordinateur du réseau des GASAP (Groupes d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne) qui soutient la vente directe entre producteur-rices et mangeur-euses.



### Cedric Zeegers

est chargé de projet au sein de la cellule Rénovation Urbaine de la commune d'Ixelles.



**Ixelles  
Elsene**



### Gabriele Annicchiarico

travaille pour l'asbl Le Début des Haricots, où il coordonne l'Espace Test Agricole Graines de Paysans. Il a facilité les échanges de la matinée du jeudi 23-05.



# ÉCOLE D'ÉTÉ SUR L'AGRICULTURE URBAINE ET L'ALIMENTATION DURABLE BRUXELLES

2024

JOUR 1



## Les moutons Bruxellois

Projet urbain d'élevage extensif de moutons qui mélange des méthodes de « prairies » permanentes et du pastoralisme agroécologique afin de produire de la viande et de la laine. **Les moutons Bruxellois.**



# SANTÉ DU SECTEUR BRUXELLOIS DE L'AGRICULTURE URBAINE : EXPLORATION DE (NOUVEAUX) MODÈLES PROFESSIONNELS

– Mercredi 22/05/2024

Au cours de cette première journée, nous avons dressé l'état des lieux de la santé du secteur bruxellois de l'agriculture urbaine en explorant ses (nouveaux) modèles professionnels, ses impacts sur la population bruxelloise et les mécanismes innovants que des porteur-euses de projets ont mis en place dans l'objectif de promouvoir la soutenabilité économique des projets sur le long terme.



## ● SOMMAIRE JOUR 1



# 1 • SANTÉ DU SECTEUR BRUXELLOIS DE L'AGRICULTURE URBAINE.



**Gaëtane Charlier**

FÉDÉRATION BRUXELLOISE  
DES PROFESSIONNEL·LES  
DE L'AGRICULTURE URBAINE



L'agriculture urbaine professionnelle à Bruxelles, c'est actuellement une cinquantaine de projets très diversifiés. Si la plupart font de la production (mais pas tous !), beaucoup intègrent également une diversité d'autres fonctions : activités d'éducation, de formation professionnelle, de recherche et développement, ainsi que des fonctions sociales et environnementales. Ils sont dits multifonctionnels. Produire en ville présente donc un intérêt non seulement nourricier, mais également un intérêt de par le développement de toutes ces autres fonctions. Il est à noter que Bruxelles se distingue par son dynamisme en agriculture urbaine, se classant deuxième après Montréal dans une étude comparant 10 villes d'Europe et d'Amérique du Nord.

## QUELS SONT LES IMPACTS DE L'AGRICULTURE URBAINE PROFESSIONNELLE ?

En 2022, la FédéAU a réalisé une étude sur les impacts de l'agriculture urbaine à Bruxelles.

Les conclusions ci-dessous :

### ● 1. Souveraineté alimentaire

« QU'ENTEND-T-ON PAR SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ? »

En 2022, les projets professionnels bruxellois d'agriculture urbaine ont produit 470 tonnes de fruits et légumes, couvrant 0,3 % des besoins alimentaires en fruits et légumes des Bruxellois en utilisant 0,1 % du territoire. Cette production s'étend sur 45 hectares, dont 30 hectares sont dédiés à la production (avec 15 hectares de pâturage extensif) et 15 hectares sont utilisés pour des fermes pédagogiques, des projets d'animation et des aménagements d'espaces nourriciers.

L'agriculture urbaine joue un rôle crucial dans la reconquête de la souveraineté alimentaire, permettant aux citoyen·nes de se reconnecter à la production alimentaire, de comprendre les défis et les solutions liés à l'alimentation, et de participer activement aux choix alimentaires qu'il·elles souhaitent soutenir.



Il s'agit de pouvoir se reconnecter en tant que citoyen·ne à ce qu'est la production alimentaire, de se reconnecter à comment on a envie de produire, c'est quoi les problèmes, c'est quoi les solutions et qu'est ce qu'on a envie de soutenir en termes d'alimentation.

### ● 2. Economie

À Bruxelles, le secteur de l'agriculture urbaine professionnelle bruxelloise emploie environ 90 ETP pour la production et environ 215 ETP pour l'AU non-productive (dont une grande partie est employé par la Ferme Nos Pilifs). Le revenu moyen par travailleur·euse de 1200 € brut par mois. « Ce qui est, si on compare à ce que gagnerait un ouvrier ou une ouvrière agricole en horticulture, 500 euros en moins par mois. Et si on compare au revenu minimum à Bruxelles, on est à 750 euros en moins par mois. »

### ● 3. Cohésion sociale

Les projets d'agriculture urbaine touchent directement 85 000 personnes (soit 7 % de la population bruxelloise), sans prendre en compte les services écosystémiques et climatiques qui bénéficient à tout le monde. Comment ? Entre autre au-travers de la création et du renforcement de liens sociaux, des activités pédagogiques, des formations, de l'accueil de publics diversifiés, des mix socio-économique, culturels et générationnels qui peuvent opérer sur ces espaces, etc.

### ● 4. Services écosystémiques et climatiques

L'agriculture urbaine joue un rôle important pour la préservation de la qualité des sols, le stockage de CO2, la réduction des îlots de chaleur, la valorisation et la circularité des déchets, l'infiltration des eaux de pluie, etc. Des études plus approfondies seraient nécessaires pour quantifier ces impacts. Les défis principaux incluent l'accès à la terre, la précarité des installations, la pénibilité du travail et les difficultés logistiques.

Cette étude nous montre que l'agriculture urbaine joue un rôle positif pour notre ville. Cependant, le secteur est fortement mis sous pression.

## QUELS SONT LES CHALLENGES ACTUELS DU SECTEUR ?



- Des revenus justes pour les professionnel·les du secteur
- L'accès à la terre
- La pénibilité du travail (physique, temps de travail et horaires, sous toutes les météos, ...)
- La vulnérabilité face aux maladies, aux ravageurs et aux conditions climatiques
- La mise en place de filières de distribution et la logistique

## 2. Perma-Projects : accompagnateur de projets maraîchers

**Olivier Lefebvre**

GÉRANT DE PERMA-PROJECTS.



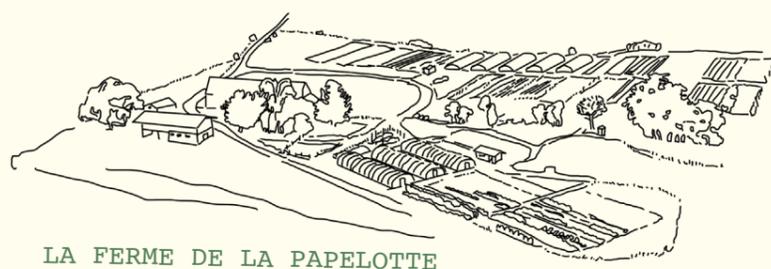
Face aux défis rencontrés par les projets professionnels de maraîchage sur petite surface, notamment en termes de viabilisation, Perma-Projects s'est donné la mission de créer un modèle d'accompagnement de type long, sur 3 à 5 ans, dans le but de les rendre complètement autonomes.

### POUR DÉMARRER UN PROJET DE MARAÎCHAGE SUR PETITE SURFACE, IL FAUT :

- **Des investissements.** Estimés à 180.000€ lorsqu'on part d'une "prairie verte": aménagements, impétrants, tunnels, petits locaux, etc...
- **De la main-d'œuvre.**
- **De la terre.** Idéalement 1,2 à 2 ha. La terre agricole étant devenue impayable, il faut trouver une solution d'accès longue durée, sans passer par l'achat, sans quoi il faudrait 60 à 180.000€ en plus des investissements de base.

« Démarrer un projet [de maraîchage sur petite surface], par définition, c'est toujours risqué, c'est toujours audacieux. Mais en particulier, si on veut faire de la microferme ou travailler en maraîchage sur sol vivant, ce sont des projets qui prennent du temps. Les premières années ne sont pas rémunératrices. Les personnes qui se lancent n'ont pas nécessairement les capacités financières pour faire les investissements nécessaires et démarrer dans de bonnes conditions. »

Perma-Projects accompagne aujourd'hui 2 projets pilotes, des micro-fermes multiprojets qui sont actuellement dans leur cinquième saison : la ferme de la Papelotte et celle de la Préale...



LA FERME DE LA PAPELOTTE

...avec la volonté d'essaimer le modèle.

### QUEL EST L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ ?



Permaprojects  
Fermes agroécologiques

- Un revenu minimum garanti dès le démarrage, décliné sous forme d'un complément au revenu.
- Un coaching et un accompagnement économique.
- Un accompagnement sur le plan d'investissement.
- Une mise en réseau avec des personnes-ressources et une communauté d'entraide entre professionnel-les
- Un support humain, administratif et une mutualisation de services.

Le budget d'investissement par projet est de 250.000€ : 180.000€ pour un projet pour 2 ETP + 70.000€ de complément de revenu pour couvrir les 2 premières années.

« Aujourd'hui, nos deux projets pilotes arrivent à l'équilibre. Ça ne veut pas dire qu'on a résolu tous les problèmes, et ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas encore de la marge de progrès derrière. Mais ça montre que si on maîtrise bien les projets, on peut arriver à viabiliser des projets de maraîchage professionnels sur sol vivant, avec un revenu qui n'est pas olympique mais qui est un revenu décent. »

« Les projets sont estimés durables lorsque la rémunération est égale au salaire minimum interprofessionnel avec un temps de travail "raisonnable" (pour un agriculteur) et que la rémunération du capital couvre l'inflation. »

« 250.000€ ça peut paraître beaucoup. Ces coûts, ils peuvent se réduire en fonction des infrastructures déjà présentes sur place. Pour la rémunération, l'objectif est d'atteindre 2.300€ brut par mois et par ETP en tant qu'indépendant-e. »



« Il faut 4 ou 5 ans pour qu'un-e maraîcher-ère maîtrise son sujet, c'est-à-dire maîtrise sa terre, ses adventices, sa commercialisation et stabilise donc son modèle de projet. »



### 3. Le modèle GASAP : un contrat social et économique pour soutenir efficacement l'agriculture paysanne

**Francesca Baldin**

CHARGÉE DE PROJET SPG AU RÉSEAU DES GASAP.



Le réseau des GASAP (Groupes d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne) est une asbl qui travaille à renforcer les liens entre mangeur-euses et producteur-rices. Le réseau regroupe près de 40 producteur-rices agroécologiques - éleveurs, maraîchères, transformateurs - et touche près de 6000 mangeur-euses. La particularité du réseau : un engagement économique, éthique et social.

#### LE RÉSEAU A 3 MISSIONS PRINCIPALES :



Agir comme mouvement citoyen : fédérer les groupes de mangeur-euses, les soutenir dans leur fonctionnement, faciliter le dialogue avec les producteur-rices

Animer et pérenniser l'asbl : sensibiliser aux enjeux de l'agriculture paysanne, créer des partenariats stables, plaider pour l'agriculture paysanne

Soutenir les producteur-rices : renforcer les liens avec les mangeur-euses, assurer un prix rémunérateur, valoriser leurs pratiques, ouvrir des débouchés

#### UN ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE, ÉTHIQUE ET SOCIAL

Les producteur-rices intégrant le réseau, tout comme les mangeur-euses, adhèrent à une charte les liant à des principes axés sur l'agroécologie ainsi qu'à des engagements économiques, éthiques et sociaux. L'objectif est de favoriser un engagement mutuel entre producteur-rices et mangeur-euses, afin de construire une relation durable et constructive, contribuant ainsi à garantir la souveraineté alimentaire.



« Parce qu'on s'est rendu compte que ces modèles dans lesquels on sort du pur économique, où on y met un contrat social et éthique, c'est beaucoup plus durable dans le temps. On crée des liens de confiance qui durent beaucoup plus qu'un simple contrat économique. A titre d'exemple, on a eu presque aucune dissolution de groupes d'achats durant la période post-Covid. »

### Comment assurer cet engagement économique, éthique et social ? Le modèle SPG

Le SPG, ou Système Participatif de Garantie, est un modèle de certification participative des producteur-rices du réseau. L'idée est de renforcer les systèmes de certification déjà existants en ajoutant des critères qui sont différents des critères techniques, comme les critères sociaux et les critères économiques. Cette certification suit un processus défini qui implique notamment une visite du terrain du/de la producteur-ric(e).

#### UNE VISITE SPG IMPLIQUE PLUSIEURS PERSONNES :

MANGEUR • EUSES

AMBASSADEUR • RICES

REPRÉSENTANT • E  
GASAP

PRODUCTEUR • RICE



« Pendant une visite SPG, on fait venir les gens (mangeur-euses, producteur-rices et associations partenaires) sur le champ. On analyse le référentiel SPG et on s'assure que les critères soient respectés, que les gens s'engagent réellement à supporter les producteur-rices, que les producteur-rices s'engagent aussi à être transparent-es, à parler des pratiques, à dire ce qui ne va pas, chose difficile à faire dans un contexte de livraison des paniers. Donc on va vraiment loin dans la discussion des réalités des producteur-rices. Et on parle d'argent, des salaires, des endettements et tout ça. Là c'est vraiment un espace dans lequel on permet de faire ça. Ce qui est super fort dans ce système c'est que les autres producteur-rices viennent aussi. Donc c'est vraiment un dialogue multi-acteurs et l'idée n'est pas seulement de faire une évaluation, c'est aussi de trouver des pistes d'action et de les faire collectivement, d'échanger des pratiques entre les producteur-rices, que les mangeur-euses donnent un coup de main. Et donc, c'est un vrai contrat social dans lequel on va au-delà du pur contrat économique, mais on vise vraiment un soutien global. Ce qui est aussi le principe de l'agroécologie »

#### La plateforme interassociative du SPG

Le modèle SPG n'est pas porté uniquement par le Réseau des GASAP : une série d'autres associations s'en emparent (Nature et Progrès, MAP, ...). La plateforme interassociative du SPG a donc été créée pour fédérer les initiatives SPG en Belgique. Cette plateforme garantit un processus, un référentiel et des outils communs.

#### RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LA VALORISATION DES ASPECTS SOCIAUX DANS LE MODÈLE D'UN PROJET

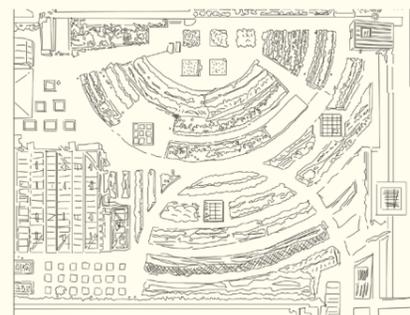
- La responsabilité du succès du modèle GASAP, des SPG et plus généralement des réseaux de vente directe, repose avant tout sur les acteurs directement impliqués. Il n'y a pas de véritable responsabilité sociétale dans le maintien de ce type de modèle. Les producteur-rices ont besoin de débouchés rémunérateurs, de filière stables et d'une vision à long termes.
- « Il y a plus de logistique à gérer, il y a des liens, les contacts sociaux qui ne sont pas toujours super faciles, mais on voit vraiment qu'il y a un intérêt en termes de soutien économique, en termes d'ancrage territorial et de liens sociaux, pas seulement entre mangeur-euses et producteur-rices, aussi entre producteur-rices et avec d'autres structures de vente directe surtout. »

## 4. Refresh – filière courte de production - transformation - distribution



**REFRESH**  
graine de changement durable

**Amandine Vandormael**  
DIRECTRICE DE L'ASBL  
REFRESH



### Un modèle d'entreprise composé de plusieurs pôles d'activités.

- Maraîchage
- Formation aux métiers de l'alimentation durable
- Activités de sensibilisation
- Insertion socio-professionnelle
- Restauration
- Transformation

« A l'origine, Refresh c'était une cantine durable de quartier. En 2021, l'asbl rejoint le projet L[ag]UM et c'est alors l'ensemble de ses activités qui sont repensées autour de la toiture L[ag]UM, une toiture maraîchère multifonctionnelle de 2200 m2, dont environ 1000 m2 de production. Elle accueille de la production maraîchère et est également utilisée comme espace de sensibilisation, de formation et de cohésion sociale en accueillant environ 1200 visites par an. Aujourd'hui, Refresh c'est un projet d'économie sociale qui allie maraîchage, restauration, insertion socio-professionnelle et formation professionnalisante aux métiers de l'alimentation durable. L'ambition est donc de créer une filière ultra courte de production - transformation - distribution. En effet, une grande partie de ce qui est proposé en cuisine est réalisé à partir des productions de la toiture : plus d'achat de légumes à l'extérieur et les boissons sont faites maison. »

« Et donc, du coup, on a monté avec Bruxelles Formations cette formation dans laquelle on a inclus des heures en maraîchage pour que les gens comprennent la saisonnalité et comprennent le vivant. De dire, en fait, quand on plante le plant de carotte et puis après qu'on le cuisine soi-même, on a déjà une autre projection des choses, quoi. C'est aussi ça qui a permis, je viens à l'aspect financier, de financer un métier de maraîcher - formateur. »



Pour rendre tout cela possible, ce sont 11 salarié-es (pour environ 6 ETP) qui s'activent autour de la toiture et de la cuisine : 2 mi-temps maraîchers salarié-es de l'asbl, des formateur-rices (cuisine, transformation, maraîchage), du personnel administratif, etc. A cela s'ajoutent les stagiaires formés par l'asbl. Les productions de la toiture sont soit écoulées dans l'un des restaurants de l'asbl (le plan de culture a été établi en fonction des besoins des restaurants), soit vendus via des abonnements en autocueillette, soit donnés à une épicerie sociale ou à des organisations d'aide alimentaire.



### Comment sont financés ces différents pôles?

Refresh a développé un modèle hybride de financement pour l'ensemble de l'asbl : 40 % d'autofinancement et 60 % de fonds publics/privés/fondations. Une diversification des sources de financement qui s'avère nécessaire lorsque l'on travaille sur autant d'aspects de l'alimentation durable (formation, production, restauration, ...), mais qui implique de démultiplier le nombre d'interlocuteurs.

Il y a tout d'abord Bruxelles Economie et Emploi qui permet de rémunérer le chef accompagnant le programme d'insertion, et qui soutient également l'activité de maraîchage via l'appel à projet Good Food. Il y a également Bruxelles Formation qui finance les formateur-rices cuisine, transformation et maraîchage (partiellement car une partie de son salaire est couverte sur fonds propres). Ensuite, il y a le FEDER qui a financé 1,5 ETP pour la toiture pendant 3 ans. Refresh interagit également avec Actiris qui subsidie deux 4/5 ETP pour développer les programmes d'accompagnement à l'entrepreneuriat. A côté de ça, Refresh a également mis en place une stratégie de fundraising pour financer les visites, le temps consacré à la sensibilisation et divers autres projets. Finalement, l'asbl autofinance 40% de ses activités grâce aux activités de restauration, de catering et aux abonnements en autocueillette. À cela s'ajoutent les stagiaires formés par l'asbl.

L'arrivée de la toiture L[ag]UM chez Refresh nous a amenés à revoir nos missions, notre vision et c'est comme ça que tous ces projets sont nés. C'est comme ça que Refresh a pu déployer ses ailes. Et donc, je ne dirais jamais à un-e indépendant-e de monter une toiture maraîchère, c'est beaucoup trop lourd et beaucoup trop cher, mais par contre je dirais aux institutions publiques qu'un projet comme ça ça a du sens si on parle de bénéfice social, environnemental, de transition, de potentiellement créer un peu plus d'innovation et de circuits courts.

## 5. Pratiques agroécologiques et activité professionnelle sont-elles compatibles à Bruxelles ?

On l'aura compris, les modèles explorés ici tentent d'allier des pratiques respectueuses de l'environnement à un modèle économique et social pérenne. Et si on pousse le curseur un peu plus loin, on peut même dire que ces différents projets sont agroécologiques.



ULB

**Francisco Davila**  
CHERCHEUR À L'AGROECOLOGY LAB  
ULB — PROJET L[AG]UM



L'analyse des obstacles rencontrés par nos différentes intervenantes nous permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'écosystème agricole bruxellois et d'identifier les dimensions de cet écosystème qui doivent évoluer pour qu'une transition agroécologique puisse se mettre réellement en oeuvre.

Il est intéressant de constater que, au-travers de sa stratégie Good Food, la région bruxelloise a intégré l'agroécologie à ses objectifs, notamment au-travers de l'axe '4.1.1 Intensifier et soutenir une production agroécologique à Bruxelles et en périphérie'.

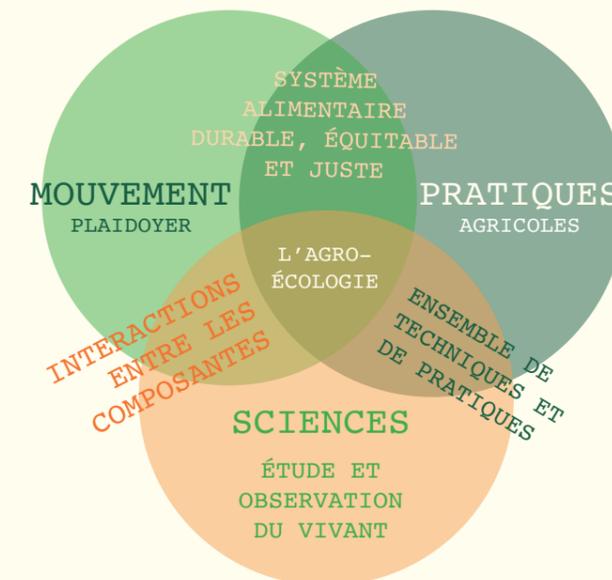


L'agroécologie, c'est l'écologie appliquée au système agricole et au système alimentaire plus largement.

L'agroécologie, c'est à la fois :

- Une science qui étudie les interactions entre les composantes vivantes et non vivantes des systèmes agricoles et alimentaires.
- Un ensemble de techniques et de pratiques agricoles visant à améliorer la santé des sols, la biodiversité et la résilience des systèmes
- Un mouvement (reconnu internationalement) qui plaide pour un système alimentaire durable, équitable et juste.

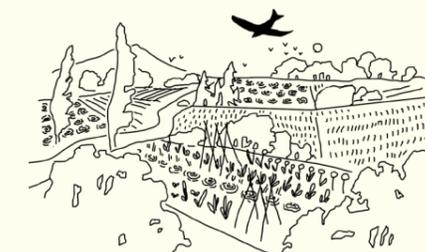
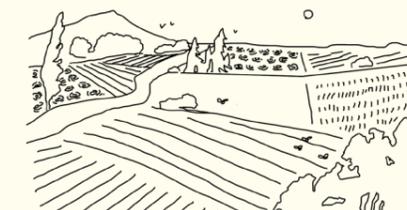
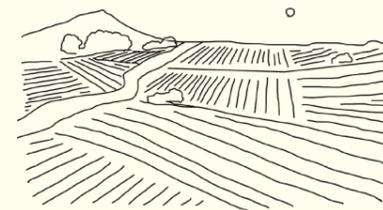
## L'AGROÉCOLOGIE C'EST QUOI ?



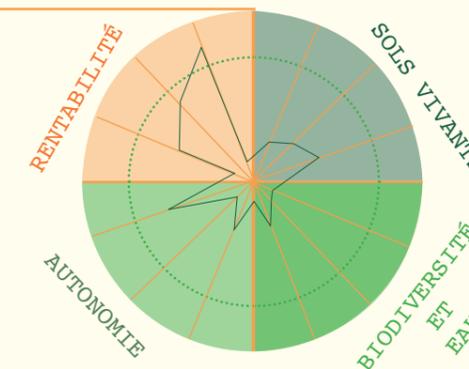
### Les étapes clés des pratiques agroécologiques comprennent

- La conception du système agricole
- La préparation des sols
- La gestion des ravageurs et des mauvaises herbes, et la récolte

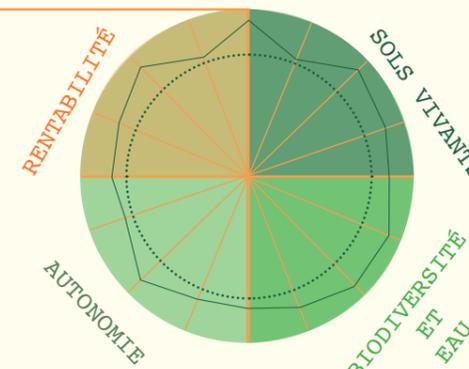
Par exemple, éviter le labourage intensif et utiliser des outils manuels pour aérer le sol sont des techniques agroécologiques qui préservent la structure du sol et la biodiversité. L'importance des acteurs externes, tels que les producteurs de semences et de paillis, est également souligner, car leurs choix influencent la durabilité des pratiques agricoles.



AGRICULTURE CONVENTIONNELLE



AGROÉCOLOGIE

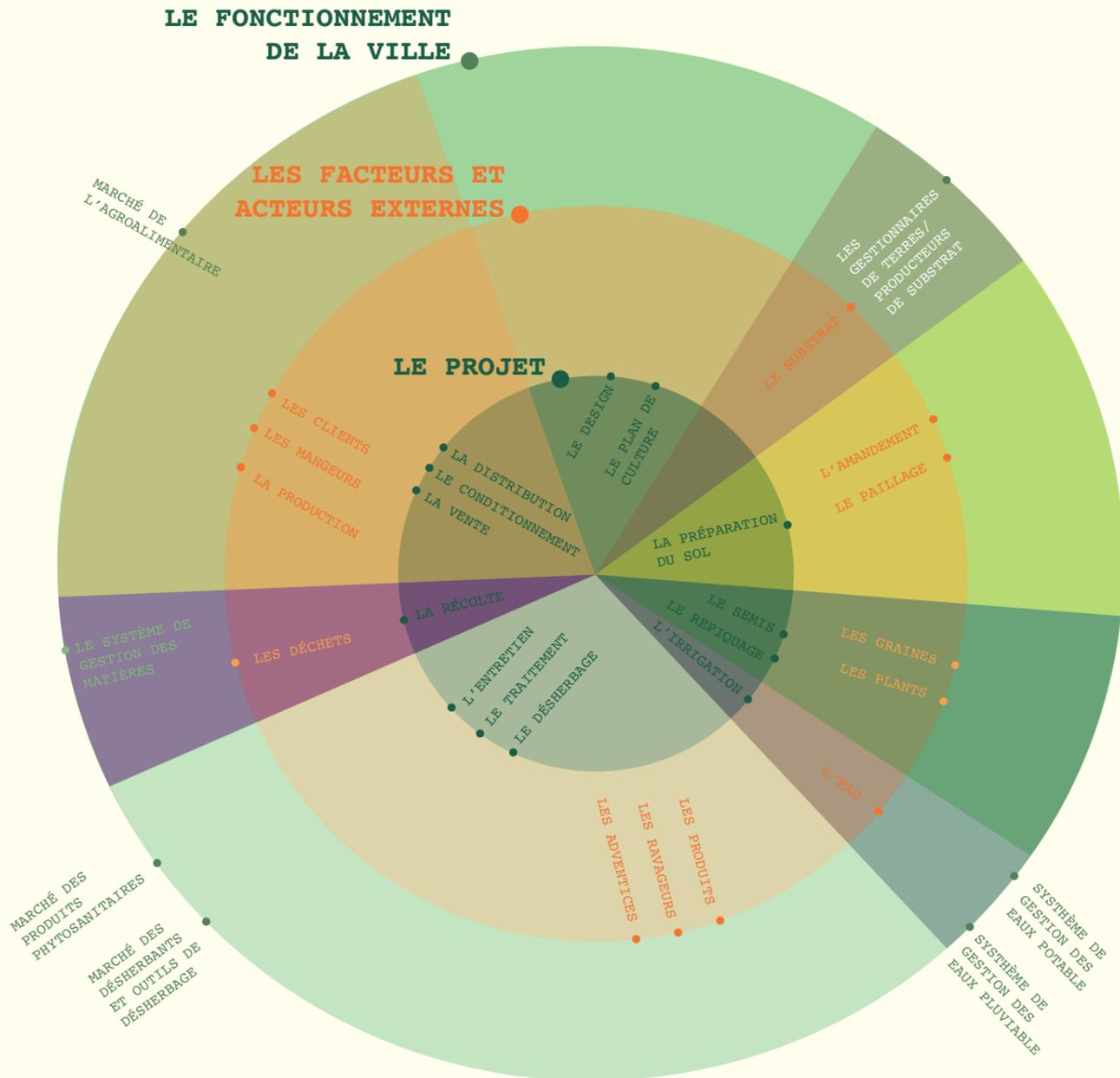


**Qu'est-ce que ça implique de mettre en place des pratiques agroécologiques ?**

Pour une producteur-riche qui développe un projet agroécologique, il y a des éléments sur lesquels elle/il a prise : plan de culture, design, etc.

Et des facteurs externes sur lesquels il-elle a moins de prise : d'où provient mon substrat lorsque je cultive en toiture? D'où proviennent mes graines et mes amendements ?

Le-la producteur-riche a le choix, mais reste contraint-e par l'offre.

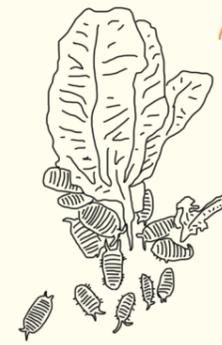


**De quoi le secteur professionnel a besoin pour tendre vers plus d'agroécologie ?**



- Former aux pratiques agroécologiques dès le départ !

Développer des connaissances fines sur les interactions entre les composantes vivantes et non-vivantes du système

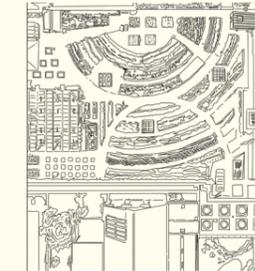


ÉCHELLE MICRO



ÉCHELLE DE LA PASERELLE

Des changements profonds dans la manière de concevoir et de pratiquer l'agriculture



ÉCHELLE DU SITE DE PRODUCTION



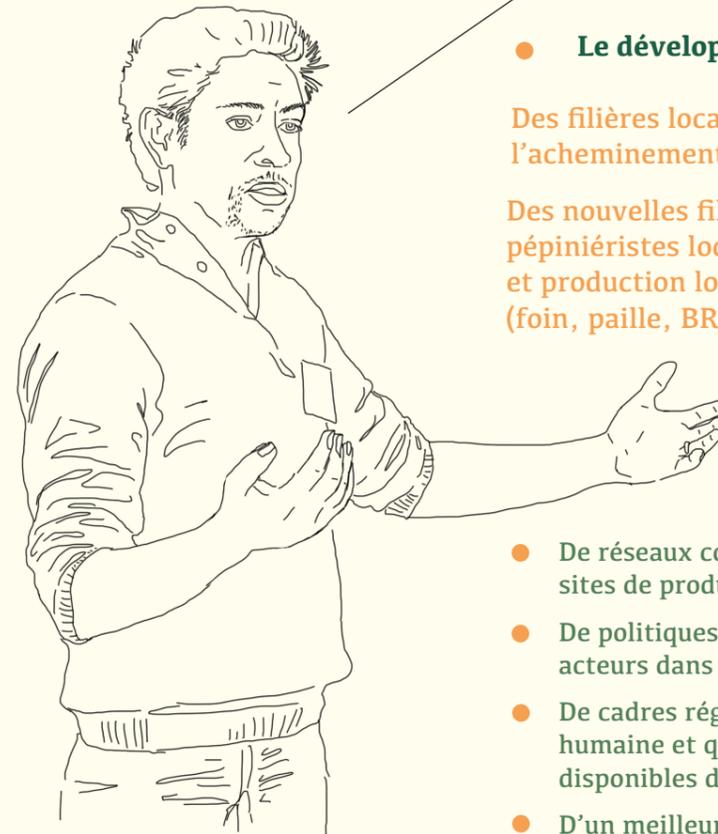
ÉCHELLE DU QUARTIER



ÉCHELLE DE LA CAPITALE

Bénéficiaire d'espaces de transmission de paire à paire

L'accès à des intrants de qualité et adaptés (amendements, graines, plants, paillis, eau). Cela passe notamment par la spécialisation d'acteurs professionnels dans la production de ces intrants.



● **Le développement de filières :**

Des filières locales organisées permettant la production, l'acheminement et la vente de ces intrants

Des nouvelles filières : filières de semenciers locaux, filières de pépiniéristes locaux, filière de gestion des matières organiques et production locale de compost, filière de production de paillis (foin, paille, BRF, broyat, déchets organiques non pollués)

- De réseaux commerciaux connus et stables comprenant les sites de production, leurs fournisseurs et leurs clients.
- De politiques publiques qui soutiennent ces réseaux, filières, acteurs dans leur démarche et leur travail.
- De cadres réglementaires adaptés à des exploitations à échelle humaine et qui visent à optimiser l'utilisation des ressources disponibles dans et autour de la ville.
- D'un meilleur soutien économique pour une rémunération juste.

## 6. Résumé de notre première journée,

### Qu'est-ce qui devrait être mis en place aujourd'hui pour soutenir le secteur ?

- Une aide au revenu structurelle de 500€ par agriculteur-riche

« Actuellement, Bruxelles finance ses agriculteur-rices via un appel à projet annuel avec une enveloppe totale de 250.000€, une procédure assez lourde, assez incertaine et où il n'y a pas d'argent pour tout le monde. Quand on fait le lien avec Perma-Projects qui disait que pour démarrer pour un projet, il faudrait 250.000€, il faut se rendre compte que ce n'est pas grand-chose à une échelle régionale. Nous, notre grand enjeu, c'est que dans l'ordonnance qui est en train d'être créée pour organiser un financement plus structurel du secteur, il y ait un financement d'aide au revenu structurel. Et donc, en fait, si on est un-e agriculteur-riche, si on produit suffisamment pour justifier une vraie activité agricole, nous, on demande que ce soit 500 euros par mois qui soient versés comme aide au revenu. »

**Gaëtane Charlier, FédéAU**

- Sécurisation du foncier agricole

« A Bruxelles, il y a plus de 200 hectares qui sont des zones agricoles, mais où il n'y a pas toujours d'agriculture dessus, ou bien c'est du conventionnel. Ce que nous demandons c'est qu'il y ait une sécurisation, qu'on reconnaisse ces terres-là comme des zones agricoles. Ce qui protégerait de la spéculation foncière, permettrait de sécuriser l'accès au foncier et de débloquer plus de terres pour l'agriculture urbaine. »

**Gaëtane Charlier, FédéAU**

- Développement des filières courtes et de la vente directe

« On demande plus de contrat, de la vente directe aussi, dans laquelle il n'y a pas l'isolement du producteur ou de la productrice, mais où il y a un vrai lien social qui est créé. Plus de filières courtes et de circuits courts et l'interdiction de l'achat de produits agricoles au-dessus du prix de revient. »

**Francesca Baldin, Réseau des GASAP**

- Régulation des marchés européens

« Aujourd'hui, si on veut une vraie transition du système alimentaire, il faut aussi qu'il y ait une régulation au niveau du marché européen et que justement les agriculteurs, agricultrices qui décident de respecter l'humain, de respecter la terre, qu'ils-elles soient beaucoup plus mises en avant pour pouvoir vivre et pouvoir alimenter des systèmes de production, transformation, distribution beaucoup plus justes et beaucoup plus locaux. »

**Amandine Vandormael, Refresh**

- Privilégier l'accompagnement long terme des projets professionnels

« Un accompagnement sur le temps long nous paraît crucial. Dans la logique dans laquelle on est, on a accès à des financements à l'année. Mais comment faire dans ces conditions pour développer un projet qui soit réellement résilient dans le temps, tant au niveau économique qu'en termes de pratiques agroécologiques ? »

**Noémie Maughan, PermaProject**

- Reconnaissance des compétences dans le système de formation

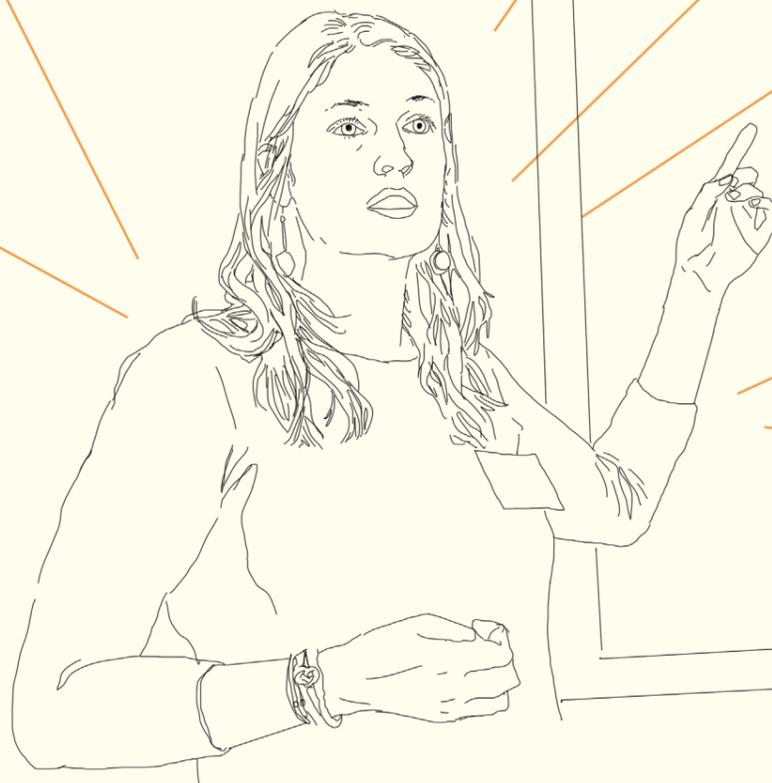
« Nous, ce qu'on voudrait, c'est que toutes les compétences qui sont en lien avec le maraîchage urbain, l'alimentation durable, les techniques de transformation, soient reconnues dans les systèmes de formation, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. La communauté française est très lente là-dessus. On essaie de faire bouger les choses rapidement, en se disant que plus vite on développe ces formations, plus vite on aura du crédit, plus vite on aura une reconnaissance sociétale et des statuts pour ces 'nouveaux' métiers. »

**Amandine Vandormael, Refresh**

- Reconnaissance et rémunération de la multifonctionnalité par les administrations en charge

« Il est demandé aux projets de remplir toute une série de fonctions (cohésion, formation, production...), pas toujours génératrices de revenus, et avec peu de soutien public derrière. »

**Francisco Davila, Agroecology Lab**



- Développer des mécanismes publics d'aide à l'installation, notamment en aidant les agriculteur-rices à investir en première année.

« En termes d'investissements, c'est de se dire qu'on investit en année 1. Parce que quand on ne le fait pas, cela revient à travailler avec des bouts de ficelles. C'est compliqué, ça fatigue. Tout ça pour qu'après 4-5 ans de projet, les maraîcher-ères investissent quand même dans du matériel de qualité. Et ça, on a l'impression que ce sont des choses qui peuvent être mises en place via des mécanismes publics d'aide à l'installation. »

**Noémie Maughan, Perma-Projects**

# ÉCOLE D'ÉTÉ SUR L'AGRICULTURE URBAINE ET L'ALIMENTATION DURABLE BRUXELLES

2024

JOUR 2



Jardins participatifs d'Etterbeek

Espace de maraîchage dédié à la production, à la sensibilisation et à l'insertion sociale. Il est le fruit d'un partenariat entre une commune, un CPAS et une maraîchère.



# LES POUVOIRS PUBLICS LOCAUX : DES ACTEURS-CLÉS POUR LE SOUTIEN À L'AGRICULTURE URBAINE ET À L'ALIMENTATION DURABLE ?

– Jeudi 23/05/2024

Cette 2e journée s'est intéressée de plus près au rôle des pouvoirs publics locaux bruxellois (communes et CPAS) dans le soutien à l'agriculture urbaine professionnelle.

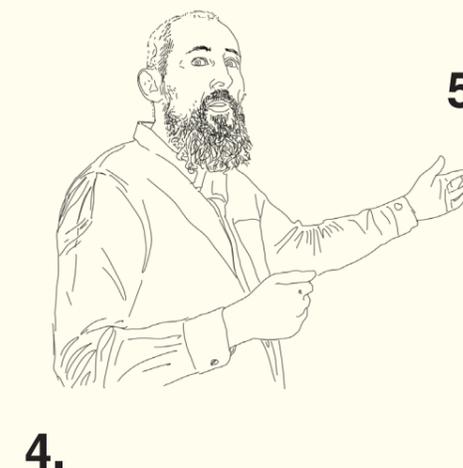
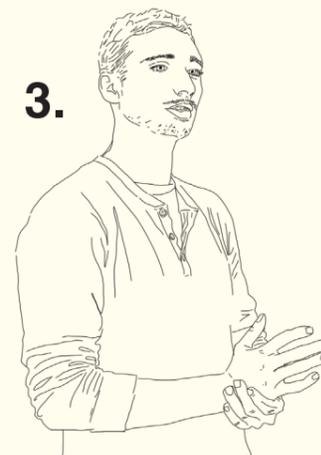


## SOMMAIRE JOUR 2 ●

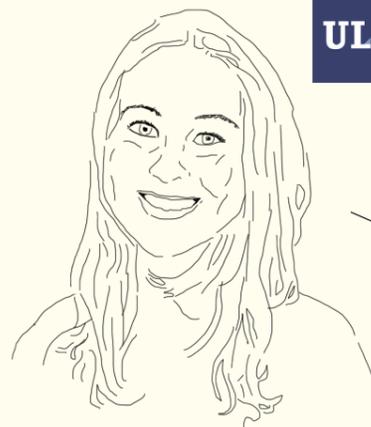
QUELLES SONT LES DYNAMIQUES  
EN COURS AU SEIN DES COMMUNES  
ET DES CPAS POUR SOUTENIR CES SECTEURS ?

- Quels sont les leviers d'action à leur disposition et les types de soutien dont ils disposent ?
- Quelles difficultés pour un pouvoir public de porter/soutenir ce type de projets ?

Nos différentes intervenant-es sont venu-es tour à tour dresser un état des lieux général des dynamiques en cours, parler d'accès au foncier par acquisition de terres publiques, de partenariats entre secteur associatif et pouvoirs locaux et de montage de projets professionnels d'agriculture urbaine par des communes.



# 1. COMMENT LES DYNAMIQUES PROFESSIONNELLES D'AGRICULTURE URBAINE SONT-ELLES SOUTENUES PAR LES POUVOIRS LOCAUX BRUXELLOIS ?



ULB

Léna De Brabandere

CHERCHEUSE À L'AGROECOLOGY LAB ULB  
— PROJET L[AG]UM

Au cours de la première journée de l'Ecole d'Été sur l'Agriculture Urbaine et l'Alimentation Durable de Bruxelles, nos intervenant-es nous ont parlé des types de soutiens qui font défaut ou sont insuffisants aujourd'hui :

- SÉCURISATION DE L'ACCÈS AU FONCIER
- FINANCEMENT DE LA MULTIFONCTIONNALITÉ
- SOUTIEN À LA VENTE DIRECTE ET AUX FILIÈRES COURTES
- CRÉATION DE FILIÈRES D'APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES (AMENDEMENTS, SEMENCES, ETC.)
- ACCOMPAGNEMENTS AU LANCEMENT DE PROJET SUR LE LONG TERME
- MISE EN PLACE D'AIDES STRUCTURELLES AU REVENU
- SOUTIEN DES PROJETS SUR LES ASPECTS ADMINISTRATIFS

Assurer la pérennité et la vi(v)abilité de ce secteur ne peut donc pas reposer uniquement sur l'action des producteur-rices.

Mais alors, quel rôle jouent ou devraient jouer les pouvoirs publics ?

**Et plus précisément, qu'est-ce qui est mis/pourrait être mis en place par les pouvoirs publics locaux (communes, CPAS) pour soutenir les dynamiques professionnelles d'agriculture urbaine ?**

**Pour répondre à cette question, Léna est allée rencontrer une série de communes et de CPAS bruxellois. Elle nous partage ici ses observations et vient dresser un état des lieux des dynamiques actuelles.**

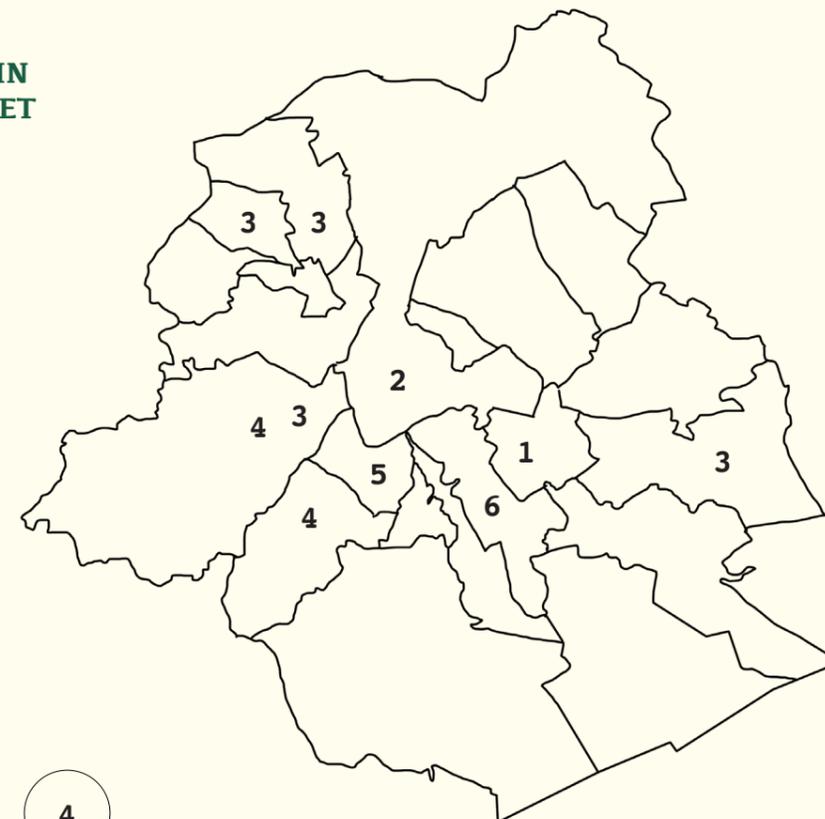


## ÇA BOUGE AU SEIN DES COMMUNES ET DES CPAS !

1 La commune d'Etterbeek a lancé en 2013 le projet les légumes Bio d'Etterbeek, pour lequel une maraîchère est rétribuée par la commune et le CPAS pour sa production et la formations qu'elle donne autour du maraîchage. Les légumes et aromates sont écoulés dans l'épicerie du CPAS d'Etterbeek.

2 Le CPAS de la Ville de Bruxelles a implusé GREENUP, un projet d'insertion socio-professionnelle et de formation au métier de maraîchère urbaine. Quant à la commune, elle a lancé un projet de maraîchage à Sterrebeek destiné à approvisionner les Cuisines Bruxelloises.

3 Certaines communes privilégient la mise à disposition de foncier, à titre gratuit ou non. C'est notamment le cas des communes de Jette (Fleur Akker, Cour-Jette, etc.), de Ganshoren (CSA Théo) et d'Anderlecht (Espace Test Agricole, Smala Farming, etc.).



4 Plusieurs communes sont en réflexion pour internaliser certaines compétences au sein-même des services communaux, notamment sur la gestion des fruitiers (Forest), la mise en filière de biodéchets produits par les services communaux sur le territoire (Anderlecht) ou sur le développement d'un poste Facilitateur Agriculture Urbaine pour fluidifier la gestion des demandes citoyennes en matière d'agriculture (Woluwe-Saint-Pierre).

5 A Saint-Gilles, un partenariat entre la commune, une asbl et un indépendant a été créé pour gérer une pépinière citoyenne, la Pousse qui Pousse.

6 La commune d'Ixelles a lancé L[ag]UM en 2013, projet d'agriculture urbaine multifonctionnelle qui a permis pendant 3 ans de financer le salaire d'un maraîcher.



## QUELQUES OBSERVATIONS DU TERRAIN :



« Dans ce contexte, on observe dans différentes communes une volonté d'internaliser certaines compétences au sein des services espaces verts, notamment sur la gestion des pépinières, des fruitiers et l'accompagnement de potagers citoyens ».



### ● Métiers soutenus

Les projets impulsés directement par les pouvoirs locaux font appel à divers profils professionnels :

- maraîcher-ères
- formateur-rices,
- pépiniéristes,
- accompagnateur-rices/
- facilitateur-rices de projets citoyens.



La Pousse qui Pousse ...

### ● Diversité des formes de soutien

Le(s) rôle(s) pris par les pouvoirs locaux dans le soutien aux projets professionnels d'agriculture urbaine varient d'un projet à un autre :

- Montage de projets
- Mise à disposition de foncier ou facilitation de l'accès au foncier (en jouant l'intermédiaire entre le projet et le-la propriétaire du terrain par exemple)
- Rémunération du temps de travail, sur fonds propres ou subsides
- Achat de matériel
- Mise en place de filières d'approvisionnement en matières premières
- Mise en place de canaux de distribution
- Soutien administratif aux projets

### ● Logique d'impulsion et d'innovation

Les projets impulsés par les pouvoirs locaux s'inscrivent généralement dans une démarche d'impulsion et d'innovation. En effet, le montage de tels projets nécessite le plus souvent d'aller chercher des financements extérieurs (appels à projet Plan Climat de Bruxelles Environnement, Contrats de Quartier Durable, Fonds FEDER), qui s'inscrivent dans une courte période de temps et qui sont pas ou peu reconductibles. **La période post-financement représente donc un moment de basculement dans la vie du projet, qui peut s'arrêter si des solutions n'ont pas été trouvées pour le pérenniser.** A noter que les projets portés sont souvent multifonctionnels. Il faut prendre conscience de la fragilité financière des projets et prévoir des budgets de fonctionnement.

### ● Fonctionnement en silo des administrations

On constate une déconnexion et un manque de communication à plusieurs niveaux.

- Manque de communication inter-administrations : De nombreuses communes et CPAS sont en réflexion sur des projets similaires/sont en train de monter des projets similaires mais il y a peu de partage d'expérience entre elles.
- Pas ou peu de connexion entre les services en charge d'impulser les projets et ceux en charge de les pérenniser lors du montage des projets. Une réflexion sur la pérennisation de ces projets n'est pas toujours menée en amont.

### ● Un besoin de montée en compétences

Le montage de projets agricoles nécessite des compétences spécifiques sur le design de projets agricoles ou sur les business models qui ne sont pas forcément présentes au sein des pouvoirs publics locaux.

### ● Des temporalités qui ne coïncident pas

Les temporalités entre acteur-rices de terrain et pouvoirs publics : un projet porté par une administration prendra au minimum 4 ans à être monté (cf interventions 3 & 4), tandis que les associations de terrain ont difficile à s'engager à plus de 2 ans.

« En conclusion, les pouvoirs publics locaux jouent déjà un rôle important dans l'impulsion et le soutien aux projets professionnels d'agriculture urbaine. Plusieurs défis sont encore à relever pour renforcer ce soutien au secteur : **décloisonner la communication intra- et inter-administration, penser pérennité dès le montage du projet et faciliter le dialogue entre acteur-rices de terrain et institutions pour aligner les besoins et les réalités.** »



... Les légumes bio d'Etterbeek.



... L'espace Test Agricoles Graines de Paysans.

## 2. L'ENJEU DES TERRES PUBLIQUES

Les pouvoirs publics possèdent près de 50% des terres agricoles à Bruxelles (contre 10% en Wallonie). L'accès au foncier étant l'un des principaux obstacles au développement de l'agriculture urbaine bruxelloise, les terres agricoles publiques représentent un levier d'action important pour le développement du secteur.



**Antoine Gérard**  
CHARGÉ DE  
MISSION CHEZ



### Faisons un peu d'histoire

Historiquement, les terres agricoles étaient gérées par des institutions religieuses et notables pour nourrir et soigner les populations. La possession de terres garantissait un revenu stable (rente financière), un accès à de la nourriture et à des ressources énergétiques. Au 19e siècle, les biens de l'Eglise sont nationalisés : la gestion des terres agricoles passe aux mains des villes et des communes, conservant leur vocation sociale. Elles entretiennent des relations étroites avec les agriculteur·rices qui bénéficient d'une certaine reconnaissance. « Au 19e siècle, la terre publique c'était le graal. Les terres sont louées aux agriculteur·rices avec des contrats longue durée, assurant l'accès à la terre sur plusieurs générations »

Au 20e siècle, les choses changent : les CPAS sont créés dans les années 1960, avec pour vocation de remplir une fonction sociale qui ne se limite plus à nourrir et à soigner, mais aussi l'accès aux loisirs, à l'éducation, à la retraite, etc. C'est à ce moment-là que l'on observe les premières ventes de terres publiques pour financer ces nouvelles fonctions du CPAS.

**Aujourd'hui, bien que la gestion des terres publiques est une compétence qui a été abandonnée par les pouvoirs publics, il y a un regain d'intérêt pour leur utilisation. Pour leur aspect nourricier ainsi que pour leur fonction sociale (agrément de la ville, création d'emploi, amélioration de la qualité de vie dans les quartiers via les différentes fonctions réalisées par les fermes urbaines etc.).**



DE L'ÉGLISE



À LA VILLE



COLLABORATION SUR PLUSIEURS  
GÉNÉRATIONS ENTRE  
AGRICULTEUR·RICES ET COMMUNES.

Ce regain d'intérêt pour le foncier agricole se traduit par :

- La mise à disposition de terrains communaux et régionaux pour des projets d'agriculture urbaine. Dans certains cas, les pouvoirs publics concluent une emphytéose avec Terre-en-Vue, qui assure alors la gestion du terrain. C'est le cas à Anderlecht où un terrain d'environ 2 hectares a été mis à disposition de 4 projets (Smala Farming, Herbéa, Hierba Buena et Les Simples Magiques de Bruxelles Ma Belle). Idem à Jette, pour un terrain de 0,8 hectares.
- Définition d'une politique foncière avec la commune d'Anderlecht, en prévision des transmissions de fermes à venir à Neerpede. Les terres agricoles sont régies par la loi du bail à ferme, qui n'est pas obligatoire. Cette loi cadre les relations entre un propriétaire foncier et un·e agriculteur·rice et donne à l'agriculteur·rice une sécurité sur le long terme, un loyer plafonné et une liberté de culture.

### Que peuvent faire les pouvoirs public pour faciliter l'accès au foncier ?

- Mieux gérer les terres publiques, notamment via la réalisation et le monitoring d'un casastre.
- Établir des procédures de remise en concurrence des terres libres.
- Éviter les ventes de terres agricoles et, si nécessaire, vendre à prix fixe.
- Mettre en place des politiques foncières et alimentaires ambitieuses.
- Cesser la vente des terres agricoles pour financer les actions sociales. L'histoire nous apprend que les terres agricoles peuvent elles-mêmes remplir un rôle social.
- Renforcer les liens avec les autres régions où les terres publiques représentent un levier encore plus important

### Envie d'en savoir plus sur la question des terres publiques ?

- Deux groupes de travail informels, l'un en Wallonie et l'autre en Flandre, réunissant des villes et des CPAS, échangent sur la capacité d'action des pouvoirs publics sur les terres publiques.
- Journée de rencontre entre pouvoirs publics sur le thème des terres publiques organisées par Terre-en-Vue. Prochaine édition en 2025.



### 3. PROJETS PROFESSIONNELS D'AGRICULTURE URBAINE PORTÉS PAR DES COMMUNES

Exemple de la concession de service pour projet de maraîchage à Sterrebeek (Ville de Bruxelles)



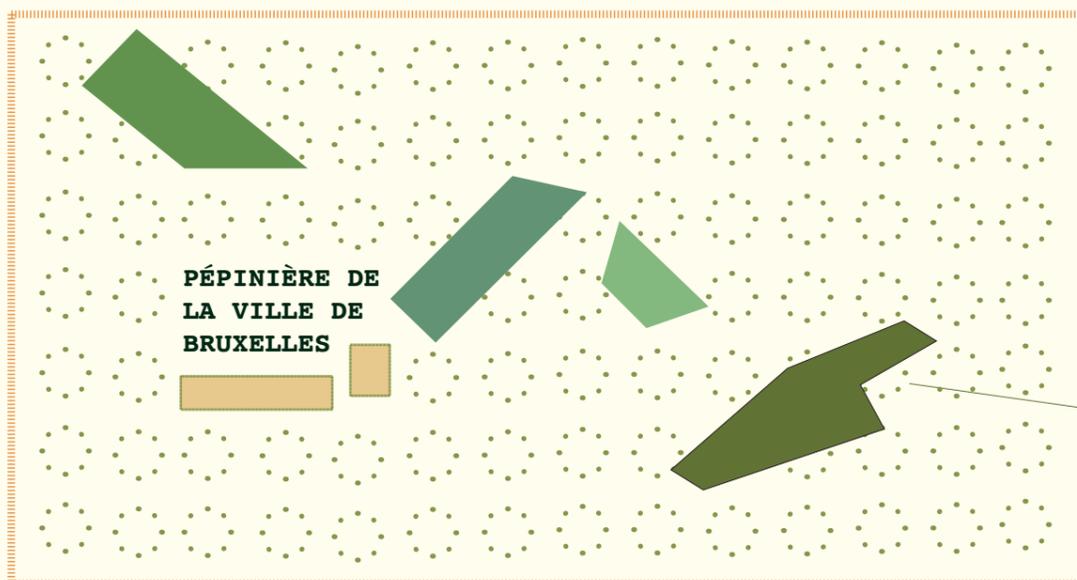
**Pol Billon**

COORDINATEUR PROJETS AGRICULTURE URBAINE ET ALIMENTATION DURABLE À LA VILLE DE BRUXELLES.

Le projet naît en 2019 suite à la volonté de la Ville de Bruxelles de durabiliser l'approvisionnement des cuisines de collectivités en connectant un site de production maraîchère aux Cuisines Bruxelloises, une association de droit public qui fournit des repas aux 10 communes (crèches, écoles, hôpitaux, maisons de repos, etc.).

Le terrain est situé à Sterrebeek, près de Zaventem et fait 10 hectares au total, dont 2,75 hectares (divisés en 4 sites de pleine terre) sont utilisés pour le projet de maraîchage. Sur le reste du terrain est implantée la pépinière de la Ville de Bruxelles, qui produit les plants utilisés pour la végétalisation de l'espace public. Suite à une étude de faisabilité économique, technique et juridique du projet, il est décidé d'adopter le modèle de la concession de service : il lie un pouvoir public (la Ville de Bruxelles), une structure de transformation et de distribution (les Cuisines Bruxelloises).

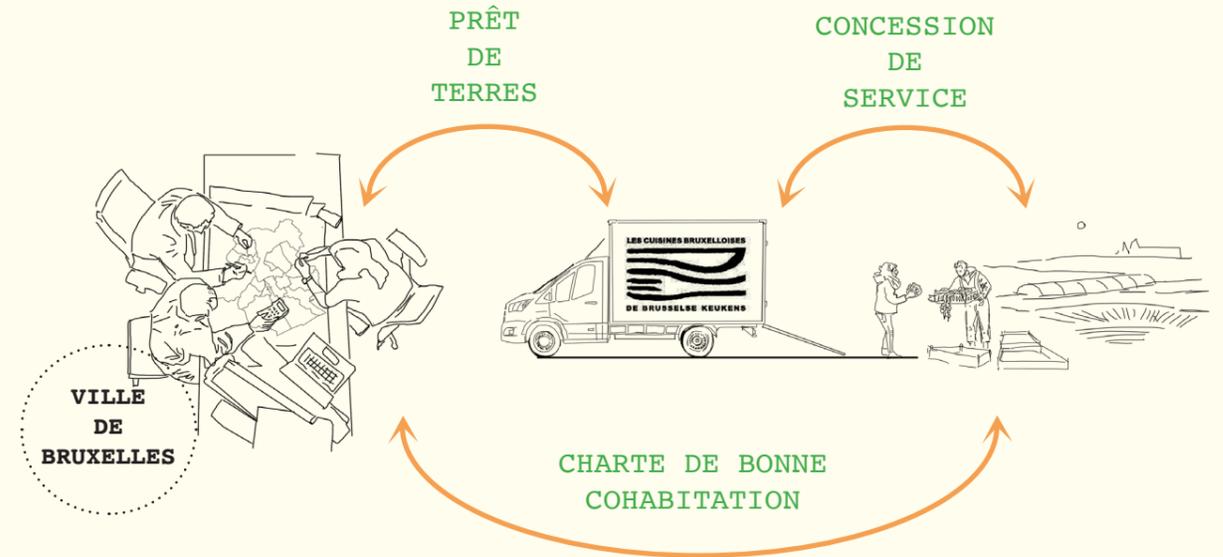
Site de 10 Hectares à Sterrebeek



2,75 Hectares.

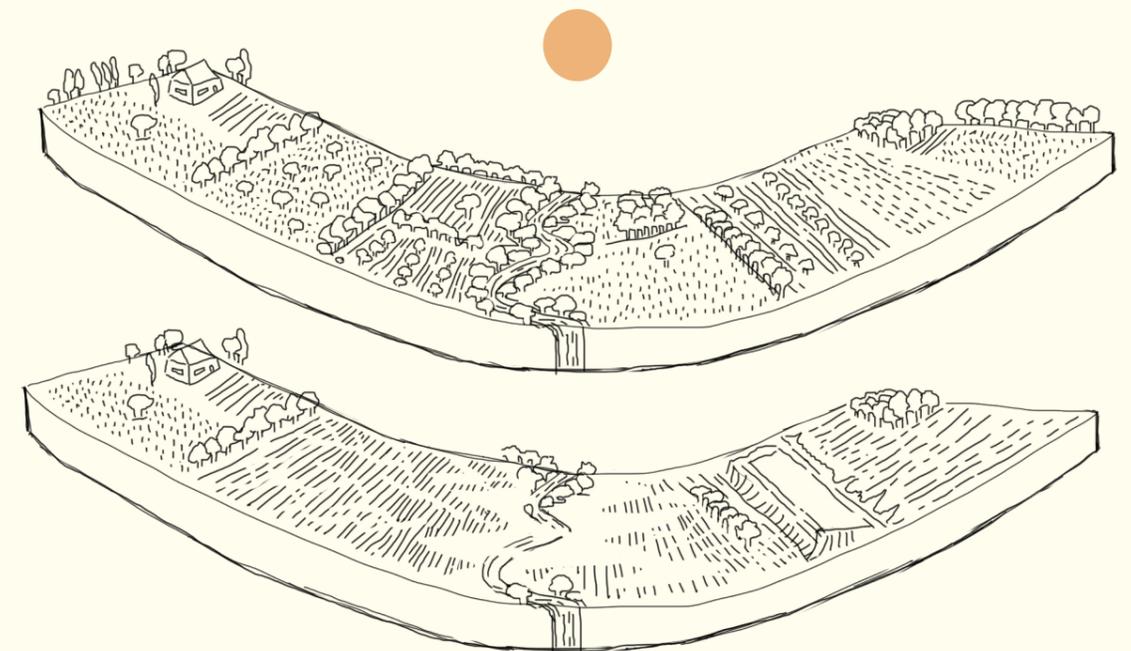
Les 4 sites de pleine terre

### COMMENT FONCTIONNE LA CONCESSION DE SERVICE ?



1. Un lien est créé entre la ville de Bruxelles et les Cuisines Bruxelloises :

Les terrains appartiennent à la Ville de Bruxelles, qui réalise une convention de prêt de terres avec les Cuisines Bruxelloises. Les terrains sont ainsi mis à disposition gratuitement des Cuisines Bruxelloises, qui en deviennent les gestionnaires.



## 2.

### Un contrat est créé entre les Cuisines Bruxelloises et les maraîcher-ères :



#### LES CUISINES BRUXELLOISES FOURNISSENT :

- Terrains agricoles
- Indemnité de 2000€

#### L'AVANTAGE POUR LES CUISINES BRUXELLOISES ?

Avoir accès à des produits locaux et durables sans passer par des marchés publics.



#### LES MARAÎCHER-ÈRES FOURNISSENT :

- Produits locaux et durables

## 3.

### Une charte de bonne cohabitation est établie entre la Ville de Bruxelles et le-la maraîcher-ère

Cette charte vise une bonne cohabitation entre les activités de maraîchage et les activités horticoles ornementales qui prennent place sur le site.

« On aurait très bien pu mettre le terrain directement à disposition du de la maraîcher-ère via une contractualisation plus classique. Mais à ce moment-là, il-elle aurait dû se confronter aux appels d'offre que passent les Cuisines Bruxelloises. »



« Et vu les prix au kilo qui sont retenus sur ces marchés, on était à 100% assuré que le-la maraîcher-ère n'aurait pas pu y répondre. Passer par la concession de service, ça nous extrait de ce modèle d'achat public qui n'est pas en faveur d'un acteur qui produit localement et qui a des volumes de production moins élevés que d'autres producteur-rices. »

## RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR LE MONTAGE DU PROJET

Le montage de cette concession de service pour un projet de maraîchage urbain a pris un certain temps : l'impulsion politique est arrivée dès 2019 et ce n'est que 4 ans plus tard que le projet a vu le jour.

**2019-2023** : Réalisation d'une étude pour évaluer la faisabilité technique, économique et juridique du projet ; Recherche de financements (obtenus via l'appel à projet Action Climat de Bruxelles Environnement - 75.000€)

**2023-2024** : Mise en oeuvre du projet et lancement de l'appel à projet à destination des maraîcher-ères.

#### Rôles joués par la Ville de Bruxelles

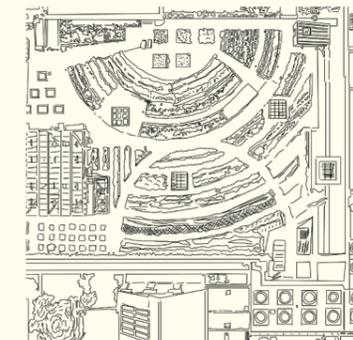
La commune est intervenue à différents niveaux pour réaliser ce projet :

- Montage juridique, économique et technique du projet
- Mise à disposition de terres
- Recherche de financements

#### Le développement du modèle de la concession de service a représenté une série de défis pour la Ville de Bruxelles

##### Construction du modèle

« La construction de ce modèle a pris du temps et a nécessité de nombreux allers-retours entre les différentes parties prenantes pour proposer quelque chose qui soit en phase avec les réalités du terrain. Parce qu'au final, il s'agit d'un projet de maraîchage assez innovant pour lequel nous n'avons pas trouvé d'équivalent en Belgique. »



##### Mise en place d'un cadre juridique solide



« Il a été essentiel de bien baliser juridiquement le texte de la concession de service, afin d'éviter tout recours pour non respect des règles de mise en concurrence des marchés publics. »



Trouver le bon équilibre entre protection juridique et intérêts des producteur-rices



« Si la concession de service présente trop de contraintes juridiques pour les maraîcher-ères, personne ne va répondre à l'appel. Mais il faut également un texte qui ne soit pas critiquable juridiquement. Selon des premières estimations, il faudrait entre 40 et 50 hectares pour alimenter en fruits, légumes et plantes aromatiques l'ensemble des Cuisines Bruxelloises, qui fournissent chaque année 5.500.000 repas. Il nous faudra donc 15 projets comme celui-ci et une politique foncière pour alimenter entièrement le réseau des Cuisines Bruxelloises. »

## 4. PROJETS PROFESSIONNELS D'AGRICULTURE URBAINE PORTÉS PAR DES COMMUNES

Exemple de L[ag]UM, un projet multifonctionnel de production maraîchère en toiture sur un espace de 2200 m<sup>2</sup>, dont environ 1000 m<sup>2</sup> sont cultivés (Ixelles).

### Cédric Zeegers

RÉNOVATION  
URBAINE DE LA  
COMMUNE D'IXELLES

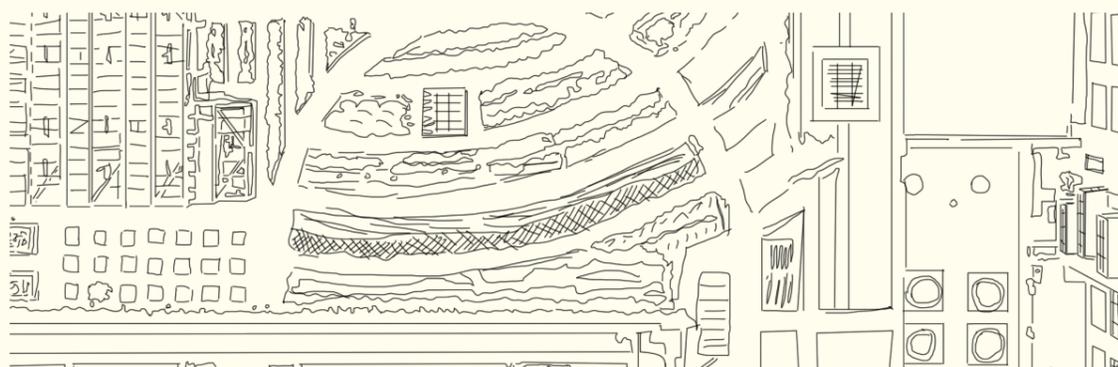


En plus d'être un espace de production, L[ag]UM est également un espace de formation, de sensibilisation et de recherche, dans une logique de recherche-action-participative.

#### Le projet est porté par 3 partenaires :

- la commune d'Ixelles qui coordonne le projet ;
- l'asbl Refresh qui assure les volets production et formation ;
- le Laboratoire d'Agroécologie de l'ULB qui mène la recherche.

Le projet a été initié en 2013 par la Commune d'Ixelles dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Maelbeek (2014-2018). La construction et l'aménagement de la toiture ont été achevés en 2020 et la première saison de culture a été lancée en 2021. Le montage du projet aura donc pris 7 ans et nécessité un investissement d'environ 800.000€ pour les différentes études, les travaux, l'aménagement de la toiture et l'accès à cette même toiture. En plus des financements octroyés dans le cadre du CQD, le projet L[ag]UM a été soutenu jusqu'en décembre 2023 par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) pour un montant total de 1,6M€. Depuis janvier 2024, le projet se poursuit sans financement public, obligeant les partenaires à chercher des solutions pour maintenir l'activité. L[ag]UM sort donc de la phase d'impulsion de projet. Les années à venir seront déterminantes pour évaluer son modèle et sa viabilité économique à long terme.



## BIENVENUE À

### Quelles étapes ont été nécessaires pour monter le projet ?

- **2013: Impulsion du projet – Fiche projet dans le programme du CQD**
- **2014-2015: Montage du projet**
  - Réalisation d'études de stabilité et d'orientation
  - Demande de financement au FEDER
  - Négociations avec le propriétaire du bâtiment pour l'occupation de la toiture
- **2016-2020 :**
  - Permis d'urbanisme, travaux et aménagement de la toiture
  - Marché public de conception-exécution pour définir l'aménagement de la toiture
  - Travaux : accès toiture, citerne, toiture.
  - Signature droit de superficie de 15 ans pour l'occupation de la toiture
- **2020-2021 :** Renforcement du partenariat
- **2021 :** Première saison de culture



#### • Rôles joués par la commune :

Le projet L[ag]UM a été imaginé et monté par une commune, à une époque où il existait peu de projets similaires. Impliquant une montée en compétences importante du service communal en charge du projet et une multiplication des casquettes : montage technique, recherche de financements et de partenaires, suivi administratif (gestion des marchés publics, conventions), supervision des aspects techniques et infrastructures, gestion des risques.

Le développement du projet L[ag]UM a représenté une série de défis pour la commune d'Ixelles :

• **Gestion du partenariat :** le projet a été conçu sans les utilisateurs finaux, notamment à cause du décalage de temps entre la mise en place du projet et la capacité de projection dans le temps des potentiels partenaires. « Donc ça c'est vraiment une difficulté. Il a fallu construire un projet avec des objectifs, allant jusqu'à l'aménagement de la toiture, sans avoir tous les éléments qui permettent d'évaluer les besoins réels des utilisateur·rices. On a essayé d'avoir quelque chose qui soit le plus polyvalent possible »

• **Imaginer un nouveau modèle d'agriculture urbaine :** il existait à cette époque peu de projets similaires sur lesquels s'appuyer. Il a fallu définir l'équilibre entre les différentes fonctions, faire des choix et trouver de l'expertise en externe pour soutenir ces réflexions.

• **Fonctionnement interne de l'administration :** L[ag]UM est un projet atypique pour une administration communale, venant s'ajouter à une charge de travail déjà élevée des services en charge de pérenniser les projets. Faire accepter un projet aussi novateur n'a pas toujours été facile.

• **Gestion des incertitudes :** « Tout au long du projet, on n'a pas pu rassembler toutes les garanties que le projet allait pouvoir voir le jour. C'est quelque chose qui s'est construit au fur et à mesure. Il a fallu obtenir un droit de superficie, un permis d'urbanisme. »

**ET POUR UNE ASSOCIATION QUI VOUDRAIT TRAVAILLER AVEC UN POUVOIR PUBLIC, COMMENT ÇA SE PASSE ?**

## 5. PROJET D'ALIMENTATION DURABLE PORTÉS PAR DES ASSOCIATIONS ET SOUTENU PAR DES COMMUNES ET DES CPAS.

Exemple du projet pilote P.A.N.I.E.R.S  
(Pour un Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique,  
Régionale et Solidaire)



**Timothée Collin**

COORDINATEUR DU RÉSEAU DES GASAP



Le projet P.A.N.I.E.R.S souhaite lever les freins à l'accès à une alimentation durable en distribuant des paniers de produits bio et locaux à moindre prix pour des publics fragilisés, tels que les familles monoparentales, les étudiant-es et les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Tout en assurant un revenu juste aux producteur-rices.

Pour que les publics fragilisés aient accès aux paniers, il faut en réduire les coûts. Impossible de demander aux producteur-rices de diminuer leurs revenus : une intervention financière du pouvoir public semble donc nécessaire. Le projet cible plus précisément une collaboration avec les communes et les CPAS. Pendant 1 an, le projet pilote '1 hectare pour Bruxelles' (financé par Bruxelles Environnement) a exploré les freins et les leviers à la mise en place d'un tel projet. De ce projet pilote est né le projet P.A.N.I.E.R.S. et une collaboration avec le CPAS de Forest.

« On a besoin des pouvoirs publics pour financer finalement ce delta [entre prix du panier et prix de revente], cette différence de prix des denrées, mais en même temps il n'y a aucun cadre qui leur permette totalement de le faire. »



P.A.N.I.E.R.S. cible 3 types de publics : les pouvoirs publics, les producteur-rices et les publics fragilisés. Il propose une approche territorialisée, en s'adaptant aux spécificités des différents territoires. « Parce qu'on s'est rendu compte que chaque commune a sa propre approche. Le besoin de travailler sur l'accessibilité à l'alimentation est partagé par les différentes communes, mais les acteurs qui vont pouvoir nous aider à implémenter ce projet varient d'une commune à une autre ». Dans le cas du partenariat avec le CPAS de Forest, le mécanisme mis en place est le suivant : le Réseau des GASAP prépare les paniers aux producteur-rices, le CPAS rembourse une partie de ce panier et une deuxième partie est payée par les mangeur-euses.

« Un tel projet demande du temps pour convaincre et se financer car les communes ont besoin de projets ayant déjà fait leurs preuves. Il est nécessaire de penser à la pérennité du projet d'où l'importance d'agir et de s'associer à des acteur-rices de différentes échelles (communal, régional et plus?) et d'être en partie auto-financé. Une piste qu'il nous semble intéressant de valoriser pour pérenniser le projet, ce sont les ponts qui sont faits entre les secteurs social, santé et alimentation. »

Cette année d'exploration des partenariats possibles avec des pouvoirs publics pour soutenir un projet d'accessibilité à l'alimentation durable a mis en évidence certains points de tension :

- **Innover pour trouver du financement :** il faut justifier que le projet est nouveau, a un impact fort, est innovant, ce qui pose problème lorsqu'il s'agit de pérenniser un projet déjà existant qui nécessite des financements publics pour exister.
- **Des financements publics court terme :** ce qui implique une difficulté à s'engager pour les différents publics. Par exemple, pour les producteur-rices, ce manque d'engagement long terme implique une insécurité liée à une instabilité des revenus. Pour les publics fragilisés, c'est important de pouvoir offrir une certaine stabilité dans ce qui est mis en place.
- **Fonctionnement interne des administrations :** le projet s'est trouvé confronté à un manque de personnel disponible au sein des administrations pour soutenir un nouveau projet et à un turn-over parfois important du personnel, complexifiant la communication.
- **Les budgets des CPAS et des maisons médicales** sont souvent prévus sur plusieurs années, rendant difficile l'intégration d'un nouveau projet qui n'était pas prévu à la base.



MERCI À TOU·TES NOS INTERVENANT·ES D'AVOIR CONTRIBUÉ À  
CETTE 5E ÉDITION DE L'ECOLE D'ÉTÉ SUR L'AGRICULTURE URBAINE ET  
L'ALIMENTATION DURABLE DE BRUXELLES !

CETTE 5E ÉDITION A ÉTÉ COORDONNÉE PAR :



AGROECOLOGY lab

LE COMPTE-RENDU A ÉTÉ MIS EN PAGE ET ILLUSTRÉ PAR :



ILLUSTRATIONS

ILS NOUS SOUTIENNENT !

BRUXELLOISE ?  
NON PEUT-ÊTRE !

ULB  
UNIVERSITÉ  
LIBRE  
DE BRUXELLES



iitSE

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

BRUXELLES  
FEDER EFRO  
BRUSSEL

Union Européenne  
Fonds Européen de Développement Régional  
Europese Unie  
Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling